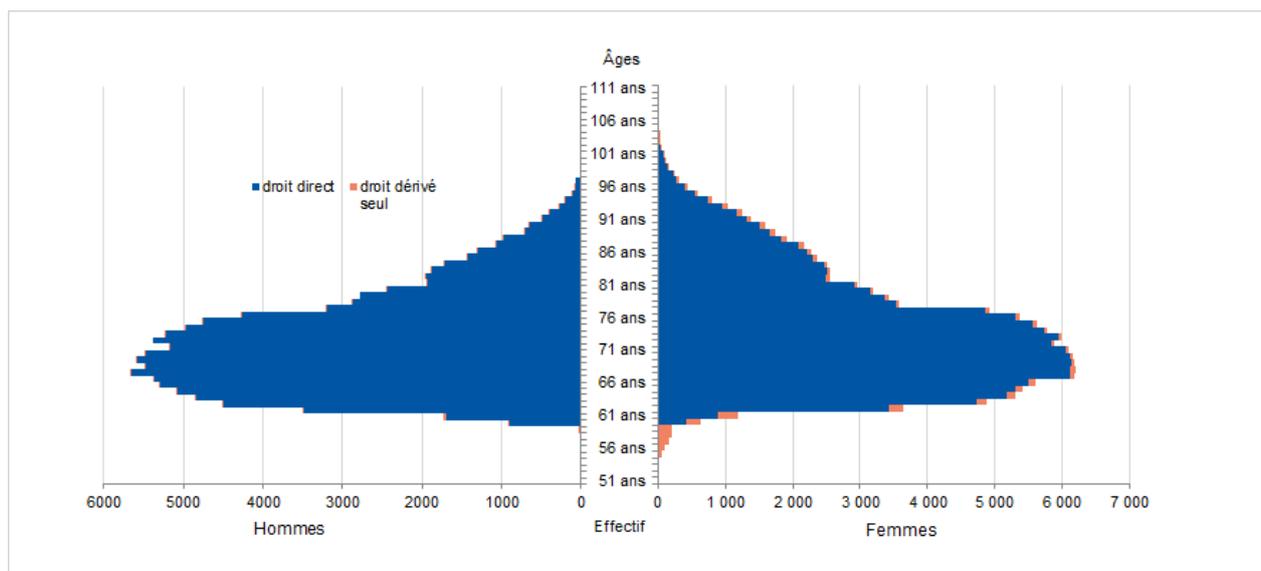


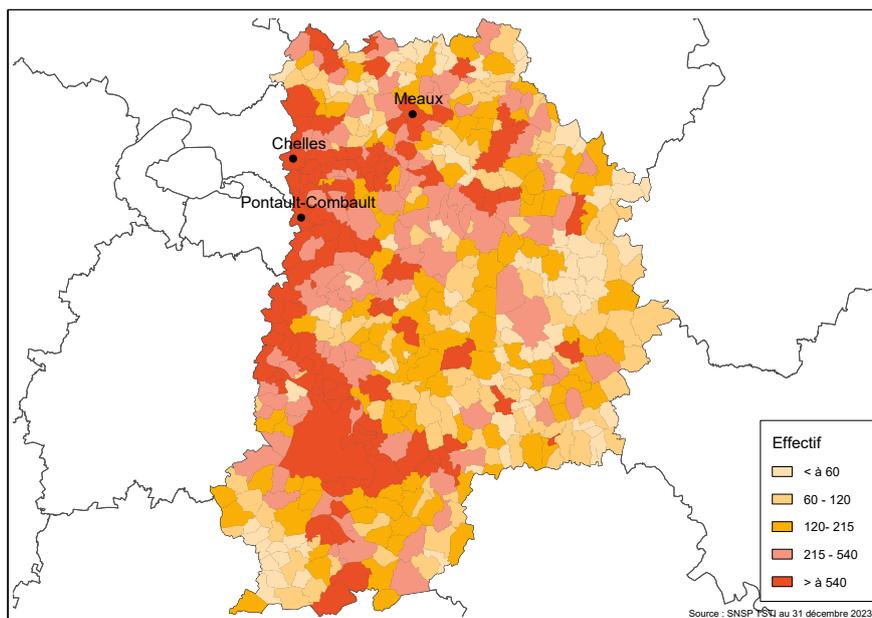
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	7 233	9 389	16 622
Droits directs (retraites personnelles)	6 849	6 992	13 841
Droits dérivés (retraites de réversion)	384	2 397	2 781
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	441	542	983
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 735	833	2 568
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,2 ans	63,4 ans	63,3 ans
Droits dérivés	74,4 ans	73,5 ans	73,6 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
Nombre total de retraités	109 840	131 177	241 017
Retraités percevant un droit direct seul	107 214	100 221	207 435
Retraités percevant un droit dérivé seul	275	3 856	4 131
Retraités percevant les deux à la fois	2 351	27 100	29 451
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,8%	3,0%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	27 318	15 084	42 402
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	74,5 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 072 €	842 €	947 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	10,8%	29,8%	21,0%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Chelles			
Nombre total de retraités	3 994	5 014	9 008
Retraités percevant un droit direct seul	3 903	3 876	7 779
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	171	178
Retraités percevant les deux à la fois	84	967	1 051
Minimum vieillesse⁽¹⁾	4,4%	4,1%	4,2%
Meaux			
Nombre total de retraités	3 463	4 634	8 097
Retraités percevant un droit direct seul	3 355	3 251	6 606
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	190	201
Retraités percevant les deux à la fois	97	1 193	1 290
Minimum vieillesse⁽¹⁾	8,0%	6,3%	7,1%
Pontault-Combault			
Nombre total de retraités	2 917	3 430	6 347
Retraités percevant un droit direct seul	2 837	2 705	5 542
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	88	96
Retraités percevant les deux à la fois	72	637	709
Minimum vieillesse⁽¹⁾	2,2%	2,7%	2,5%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".